

18 février 2025

Politique municipale de développement social

Un milieu inclusif où il fait bon vivre
et qui favorise l'épanouissement



TABLE DES MATIÈRES

Introduction et mise en contexte.....	2
Mot de la mairesse.....	3
Mot des conseillères municipales et coprésidentes du comité de pilotage.....	4
Grands projets visant l'amélioration de la qualité de la vie citoyenne	5
Rôles de la Ville	7
Développement social et objectifs poursuivis	8
Orientations.....	10
Valeurs.....	11
Groupes cibles.....	13
Instances impliquées dans l'élaboration de la politique	15
Principales étapes du processus d'élaboration.....	17
Portrait de la ville, du milieu et de la population	17
Suivi de la mise en œuvre	22

Introduction et mise en contexte

Débutée en février 2023, l'élaboration de cette première politique municipale de développement social de la Ville de Blainville s'est échelonnée sur une période de deux ans.

De façon à bien camper dans quel cadre elle s'inscrit, la politique rappelle tout d'abord les grands projets de la Ville déjà en cours pour l'amélioration de la qualité de vie citoyenne ainsi que les compétences et les rôles de cette dernière.

Par la suite, la politique précise la notion de développement social et énumère les objectifs poursuivis, les orientations et les valeurs retenues ainsi que les groupes cibles identifiés, étant entendu que la politique vise à favoriser l'ensemble de la population blainvilloise.

Au niveau du processus suivi pour son élaboration, la politique identifie les instances impliquées, les principales étapes complétées, les faits saillants du portrait de la population et le suivi prévu pour la mise en œuvre de son plan d'action.

Enfin, le plan d'action de la politique vient illustrer concrètement de quelle façon les objectifs généraux de cette dernière seront mis en œuvre à l'aide d'actions touchant les neuf champs d'action identifiés.



Mot de la mairesse

Liza Poulin



Au nom de tous les membres du conseil municipal, je suis très heureuse de vous présenter cette première politique municipale de développement social de la Ville de Blainville.

Ces documents ont pour objectif de réduire les inégalités sociales et économiques, ou du moins leurs effets. Ils visent l'amélioration de la qualité de vie des Blainvilloises et des Blainvillois.

Les actions énoncées dans le plan conjuguent les différentes politiques adoptées précédemment et qui s'adressaient de façon distincte aux familles et aux personnes âgées. Elles couvrent maintenant un public plus large : personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap, issues de l'immigration ou de la diversité culturelle, les femmes et la communauté LGBTQ+.

Cette politique et son plan d'action s'arriment à la planification stratégique 2024-2029, ainsi qu'à d'autres projets structurants tels que la vision de développement du boulevard du Curé-Labelle et notre plan de transition écologique.

Sous la présidence des conseillères municipales Marie-Claude Collin et Marie-Claude Perron, le comité de pilotage chargé de l'élaboration de la politique et de son plan d'action a su mener à bien des travaux qui se sont échelonnés de juin 2023 à janvier 2025. Je remercie tous les membres du comité pour ce travail colossal !

Un comité de suivi soutiendra la réalisation du plan d'action lors du processus de mise en œuvre de la politique de 2025 à 2029.

Bonne lecture!

Mot des conseillères municipales et coprésidentes du comité de pilotage

À titre de coprésidentes du comité de pilotage chargé de l'élaboration de la première politique municipale de développement social de la Ville de Blainville, nous avons eu l'occasion de participer à l'ensemble des travaux qui ont permis d'établir un plan d'action en lien avec les objectifs fixés dans la politique.

Le comité s'est réuni à 13 reprises entre juin 2023 et janvier 2025. Provenant de différents horizons, ses membres ont su mettre en commun leur compétences et expériences, ce qui a permis de tenir des échanges très fructueux. Nous souhaitons les remercier pour leur engagement soutenu.

Nous remercions également notre collègue, le conseiller municipal Serge Paquette, qui a siégé au sein du comité à titre de responsable des dossiers famille, Municipalité amie des aînés et Municipalité amie des enfants. Cette nouvelle politique est le fruit notamment d'une dizaine de consultations citoyennes auprès de plus de 1000 Blainvilloises et Blainvillois. Des organismes publics et communautaires ont aussi été consultés et constituent des partenaires précieux pour la Ville dans la réalisation de la politique et de son plan d'action.

C'est donc le fruit d'un travail de longue haleine que nous vous présentons, qui témoigne de la mobilisation de la communauté blainvilloise autour des enjeux mentionnés dans la politique.



Marie-Claude Collin
Conseillère municipale,
district du Blainvillier



Marie-Claude Perron
Conseillère municipale,
district Fontainebleau



Grands projets

visant l'amélioration de la qualité de la vie citoyenne

En plus des nombreux services déjà assurés à sa population, Blainville met de l'avant et assure le leadership de grands projets visant à améliorer la qualité de vie citoyenne. En voici quelques-uns dont plusieurs sont déjà en cours.

Actions

- Planification stratégique 2024-2029
- Plan de transition écologique
- Plan de lutte contre les îlots de chaleur
- Programme particulier d'urbanisme du boulevard du Curé-Labelle
- Politique municipale de la gestion de la circulation, de la mobilité et de la sécurité
- Politique culturelle et son plan d'action 2024-2028
- Plan d'action visant la sécurité aux abords des écoles
- Plan d'action annuel à l'égard des personnes en situation de handicap
- Nouveau Plan directeur des parcs, des espaces verts et des équipements sportifs et récréatifs (en développement)





Consultations citoyennes

Grâce à la plateforme de participation citoyenne, accessible à partir de la page d'accueil de son site Web, la Ville procède à des consultations afin de recueillir les commentaires et les suggestions de la population sur ces grands projets.

Échéancier qui permet de suivre l'évolution des projets

La plateforme de participation citoyenne reproduit également, pour chacun des grands projets, un échéancier qui permet de suivre leur évolution et de prendre connaissance des résultats du processus.

Pour l'élaboration de la présente politique et de son plan d'action, une dizaine de consultations citoyennes ont eu lieu et un échéancier de réalisation des travaux menant à son élaboration et à son adoption a été mis en ligne.

Liens à faire avec ces grands projets

Plusieurs commentaires et suggestions de la population sur la présente politique font écho à ceux émis lors d'autres grands projets de la Ville. C'est pourquoi le plan d'action réfère aux politiques et plans mentionnés ci-dessus. Cette approche est en lien avec une volonté de regrouper des mesures touchant la qualité de vie citoyenne, puisque le contenu des autres politiques et plans d'action peut être consulté sur le site Web de la Ville.

Rôles de la Ville

La Ville de Blainville est en contact quotidiennement avec ses citoyennes et ses citoyens, ce qui lui procure une connaissance unique de leurs besoins et de leurs préoccupations¹.

Gouvernement de proximité bien au fait des réalités citoyenne

En plus de dispenser des services, la Ville peut, en lien avec le leadership qu'elle assume et par ses politiques, encourager les regroupements, les organismes, les entreprises et la population à mettre en commun ressources et efforts pour contribuer au bien-être collectif. La Ville, bien que n'étant pas chargée de la réalisation de toutes les actions prévues, pourra prendre des mesures susceptibles d'en favoriser le succès dans le cadre des partenariats établis au plan d'action de la politique.

Rôles de la Ville dans la mise en œuvre de la politique

La Ville est appelée à jouer quatre rôles pour la mise en œuvre de la politique² :

- leader;
- partenaire;
- collaboratrice;
- ambassadrice.

Bien que le rôle de la Ville puisse varier d'une action à l'autre, c'est elle qui demeure responsable de la mise en œuvre du plan d'action et de son suivi.

¹ C'est pourquoi elle est la « mieux apte à intervenir pour créer et maintenir un milieu de vie qui est favorable à tous les âges de la vie » : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, 2^e édition, gouvernement du Québec, page 3 (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002194>).

² <https://espacemuni.org/action-municipale>.

Développement social et objectifs poursuivis

Il existe de nombreuses définitions de l'expression « développement social ». La définition proposée cible l'amélioration de la qualité de vie citoyenne et identifie les principaux objectifs à cette fin³ :

Le développement social municipal s'exprime dans le cadre de la mise en œuvre, par la Ville et ses partenaires, d'un ensemble de moyens ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, notamment :

- en réduisant les effets des inégalités sociales et économiques;
- en favorisant l'inclusion et la participation citoyenne;
- en regroupant les mesures touchant la qualité de vie.

Réduire les inégalités sociales et économiques

Cet objectif de réduire les inégalités sociales et économiques, ou du moins leurs effets, sera poursuivi dans le cadre des champs de compétence de la Ville, comme pour l'ensemble des actions prévues au plan d'action.

³ Il existe plusieurs définitions du développement social, dont celles du Réseau québécois de développement social <https://rqds.org/qui-sommes-nous/une-vision-du-developpement-social/> et du Conseil régional de développement social des Laurentides (CRDSL) <https://crdsl.org/>. Cette définition est l'un des éléments du cadre de référence ayant guidé le comité de pilotage dans ses travaux pour l'élaboration de la politique et de son plan d'action. Voir le Guide pratique pour l'élaboration d'une politique municipale ou territoriale (MRC) de développement social, Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut Saint-Laurent, septembre 2014 (guide auquel réfère le site Internet du Réseau québécois du développement social : <https://rqds.org/outils/guide-pratique-pour-l-elaboration-d-une-politique-municipale-ou-territoriale-mrc-de-developpement-social/>).



Favoriser l'inclusion sociale

En lien avec l'inclusion sociale et la participation, le comité de pilotage chargé des travaux d'élaboration de la politique a procédé à des consultations avec différents groupes et a réalisé un sondage auprès de personnes de 18 ans et plus.

Les efforts de la Ville sur le plan de l'inclusion sociale visent à appuyer toute mesure de lutte contre la discrimination, en plus de promouvoir la diversité, l'égalité des chances et le respect. En 2022, la Ville a adhéré à la Coalition des municipalités inclusives de la Commission canadienne de l'UNESCO. De plus, elle est membre du Réseau Municipalités accessibles, communauté de pratique permettant le réseautage entre les responsables des plans d'action à l'égard des personnes handicapées au Québec.

Regroupement des mesures touchant la qualité de vie

Dans un souci de cohérence et de complémentarité, la Ville a décidé de regrouper les mesures touchant la qualité de vie de sa population, notamment celle des familles et des personnes âgées, qui faisaient auparavant l'objet de politiques distinctes.

D'autre part, la Ville a également effectué les démarches requises pour renouveler son accréditation Municipalité amie des enfants, renouvellement qui a été obtenu en novembre 2024. La Ville poursuivra ses efforts pour la mise en place des programmes et des infrastructures qui répondent aux besoins des enfants et qui favorisent leur qualité de vie, leur sécurité et leur réussite.

Le plan d'action de la politique fait largement écho à ces objectifs et réfère aux plans et politiques de la Ville déjà en place renfermant des mesures touchant les mêmes sujets, comme l'habitation et la sécurité.



Orientations

Voici les orientations dégagées à la lumière des commentaires de la population, des organismes et associations qui lui rendent des services, ainsi que des objectifs fixés pour la politique :

Logement

Favoriser l'accès à des logements abordables (location et achat)

Transport

Faciliter les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la Ville

Sécurité

Poursuivre les initiatives pour la protection des personnes, dont celles qui circulent à pied ou à vélo, des enfants aux abords des écoles et des personnes âgées ou en situation de vulnérabilité

Information et communication

Poursuivre les efforts pour une meilleure circulation de l'information sur les services de la Ville, des organismes et des associations

Loisirs, culture et vie communautaire

Intensifier les partenariats avec les organismes et les associations offrant des services à la population

Inclusion sociale

Accentuer les initiatives pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, notamment sur le plan social et économique

Ces orientations ne se veulent pas limitatives quant aux actions qui seront entreprises.

Valeurs

La détermination des valeurs mises de l'avant lors de l'élaboration de la politique sont importantes à plus d'un point de vue. En effet, ces valeurs :

- ont guidé le comité de pilotage dans ses travaux, entre autres au moment de la détermination des objectifs et des actions du plan d'action de la politique
- orientent la Ville lors de la mise en œuvre du plan d'action de la politique
- informent les citoyennes et les citoyens sur l'approche retenue et la philosophie qui s'en dégage.



Inclusion

En lien avec les différents groupes visés par la politique, cette valeur touche également tout autre groupe ainsi que la diversité corporelle.

Concertation et adhésion

L'échange d'information et la confrontation d'idées en vue d'une action concertée⁴ concernent les partenariats prévus à la politique mais également l'adhésion citoyenne.

Collaboration et complémentarité

Afin d'identifier et de réaliser les actions, des partenaires ont été consultés. La Ville sera appelée à collaborer avec ceux-ci, en cohésion, afin de réaliser les objectifs visés.

Cohérence

La cohérence dans la démarche se reflétera de façon concrète auprès de la population, en lien avec les autres politiques et plans d'action de la Ville.



Sentiment d'appartenance

Le fait de se considérer et de se sentir comme partie intégrante d'un groupe, d'un ensemble ou d'une famille⁵ est en lien avec l'inclusivité.

Citoyenneté responsable

La capacité d'une personne à penser et à agir dans son contexte, selon ses propres valeurs, tout en tenant en compte et en soutenant les intérêts de la communauté dont elle fait partie⁶, notamment sur le plan de sa participation à la vie municipale.

Solidarité et entraide

La solidarité est le lien moral entre les personnes qui s'appuie sur le bien-être, la qualité de vie, les droits fondamentaux, la collaboration intergénérationnelle, et sur ce qui permet à chaque personne de se développer en société⁷. L'entraide citoyenne peut prendre une multitude de formes, comme lors de circonstances inhabituelles, par exemple.

Respect, courtoisie et civisme

L'acceptation des différences entre les personnes favorise non seulement le respect, mais également l'ouverture. Entretenir des relations courtoises et empreintes de civisme contribue à l'établissement d'un milieu inclusif où il fait bon vivre et qui favorise l'épanouissement collectif.

⁴ Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8407621/concertation>

⁵ Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17011354/sentiment-dappartenance>

⁶ Institut Philosophie Citoyenneté Jeunesse, Université de Montréal : <https://ipcj.umontreal.ca/a-propos/la-mission-et-les-objectifs/la-citoyennete-responsable/>.

⁷ Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26522850/solidarite-sociale/>.

Groupes cibles

Voici les principaux groupes de citoyennes et de citoyens identifiés pour les fins de la politique, étant entendu que l'objectif global de cette dernière est de favoriser l'ensemble de la population blainvilloise. Ces groupes se veulent une référence et non pas un obstacle à la souplesse requise en vue du déploiement du plan d'action.

Personnes âgées

La définition d'une personne âgée est variable selon les individus, les institutions et les organisations.

Grâce à son vécu riche en expériences de toutes sortes, la personne âgée représente un repère et un atout pour la société, à laquelle elle peut continuer de contribuer grandement. D'autre part, chaque personne âgée est unique, ses besoins variant selon son âge et les caractéristiques qui lui sont propres.

Aux fins de la présente politique, l'analyse a davantage porté sur les personnes de 65 ans et plus, mais les orientations et les objectifs proposés tiennent compte des besoins de toutes les personnes âgées.

Ainsi, la Ville reconnaît la diversité des personnes âgées blainvilloises.

Familles

La famille est la cellule de base de notre société. Elle est composée de personnes en relation les unes avec les autres, dans un ou plusieurs lieux de vie, qui sont unies par des liens biologiques, d'adoption, d'attachement ou de responsabilité.

La famille représente pour ses membres un lieu d'apprentissage, de développement personnel, de socialisation, de saine éducation et, lorsque des enfants s'y retrouvent, de prise en charge. Filet de sécurité, elle fournit un soutien moral, financier et matériel aux personnes qui en font partie.

Chaque famille a ses valeurs, sa culture et son histoire. Cette relation prend son sens dans la gestion et l'organisation de la vie familiale par un ou des adultes.

Évoluant au fil du temps, la famille d'aujourd'hui prend différentes formes qui se manifestent au cours d'une vie et à travers les générations.

Enfants

Les enfants sont les personnes âgées de 17 ans, notamment les enfants du primaire et du secondaire.

Personnes en situation de vulnérabilité

Par ailleurs, dans la mesure où la politique vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques, il va de soi que les personnes en situation de vulnérabilité sont au cœur des préoccupations⁸.

Personnes en situation de handicap

Pour les fins de la politique, l'expression « personne en situation de handicap » a été retenue. Elle englobe les personnes ayant des incapacités significatives et persistantes, mais également des incapacités temporaires ou légères.⁹

Personnes issues de l'immigration ou de la diversité ethnoculturelle

Les personnes issues de l'immigration¹⁰ ou de la diversité ethnoculturelle¹¹ vivent différents défis, notamment en matière de participation et d'inclusion sur le plan social.

Femmes

Voici quelques données du recensement de la population de 2021 sur les femmes blainvilloises :

- Elles représentaient 50,8 % de la population de la Ville.
- Comme c'est le cas ailleurs, leur revenu moyen (42 680 \$) était moins élevé que celui des hommes (56 000 \$).
- 56 % des personnes vivant seules étaient des femmes.
- Le parent dans les familles monoparentales de la MRC était une femme dans 72,8 % des cas.

Personnes de la communauté LGBTQ+

« Le sigle LGBTQ+ est composé de la lettre initiale des termes : lesbienne, gai, bisexuel, trans et queer. Le « + » permet de référer aux autres réalités non représentées par les lettres composant le sigle. Cet acronyme peut prendre des formes diverses selon les identités que l'on souhaite inclure. D'autres lettres ou caractères sont souvent ajoutés à ce sigle pour inclure différentes réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre »¹².

⁸ Voir notamment la définition de La Politique régionale de développement social de Laval, 2017, page 35 : « Le concept de vulnérabilité peut être appliqué à une personne ou à un groupe social, et les facteurs qui l'influencent peuvent être intrinsèques aux individus ou extrinsèques (environnement). Les personnes dites vulnérables sont celles qui sont le plus susceptibles de rencontrer des obstacles qui les fragilisent et les empêchent de maintenir leur état d'équilibre sur les plans physique et psychique. L'état de vulnérabilité des personnes peut varier en durée et en intensité. Certains groupes sociaux sont considérés comme vulnérables, car ils sont enclins à rencontrer des obstacles, étant donné les facteurs de risque auxquels ils sont exposés (la pauvreté, les limitations physiques et intellectuelles, la discrimination, etc.). ».
<https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/politique-regionale-developpement-social.aspx>

⁹ Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.
<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/participation-sociale-personnes-handicapees/definition-personne-handicapee>, auquel réfère le texte reproduit sur le site de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) :
<https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/cyberbulletins-de-loffice/express-o/volume-13-numero-4-ete-2019/mieux-comprendre/personne-handicapee-ou-personne-en-situation-de-handicap-y-a-t-il-une-difference.html>.

¹⁰ Voir la définition du terme « immigrant » au recensement de la population de 2021 :
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop221>.

¹¹ Voir la définition de l'expression « Origine ethnique ou culturelle » au recensement de la population de 2021 :
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop030>.

¹² Lexique sur la diversité sexuelle et de genre, 2023, Gouvernement du Québec, page 8 (Secrétariat à la condition féminine - Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie) (<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/Violences/LEX-lexique-diversite-sexuelle-genre-FR-SCF.pdf>).

Instances impliquées dans l'élaboration de la politique

Commission vie associative

La commission vie associative, responsable du suivi de la mise à jour des politiques, avait été mandatée pour superviser les travaux d'élaboration de la politique et de son plan d'action. Les deux conseillères municipales déléguées à cette commission ont agi comme co-présidentes du comité de pilotage chargé de mener à bien le projet.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage était composé des personnes suivantes :

- Marie-Claude Collin, conseillère municipale, coprésidente
- Marie-Claude Perron, conseillère municipale, coprésidente
- Serge Paquette, conseiller municipal, responsable des questions pour les dossiers famille, Municipalité amie des aînés et Municipalité amie des enfants
- Stéphanie Lachaine, directrice, Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire
- Daniel Bellemare, directeur adjoint, Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire
- Véronique Veilleux, cheffe de section par intérim à la vie associative et communautaire
- Véronique Bouchard, citoyenne représentant les familles (juin 2023)
- Gabriela Turmel, citoyenne représentant les familles (juin 2023 à juin 2024)
- Sarrah-Kim Paul-Vallée, citoyenne représentant les familles (à compter de novembre 2023)
- Jean-François René, citoyen représentant les personnes aînées
- Roger Cyr, citoyen représentant les personnes aînées (juin 2023 à janvier 2024)
- Jacques Fortin, citoyen représentant les personnes aînées (à compter d'avril 2024)
- Alain Jasmin, directeur général, Conseil régional de développement social des Laurentides (juin à août 2023)
- Nancy Laplante, coordonnatrice en soutien communautaire, Office municipal d'habitation de la Rive Nord
- Sonia Charbonneau, organisatrice communautaire, Centre intégré de santé et services sociaux des Laurentides
- Moïra Duguay, directrice, Maison des jeunes de Blainville
- Alain Marginean, directeur général (intérim) ABL Immigration

Le comité s'est réuni à 13 reprises entre les mois de juin 2023 et de janvier 2025.
Il était appuyé dans ses travaux par les personnes suivantes :

Personnes-ressources invitées

- Brigitte Camden, répondante régionale en nutrition, agente de planification, de programmation et de recherche, équipe conseil Prévention et promotion, Direction de santé publique (CISSSLAU) (à compter de novembre 2023)
- Diane Beaudoin, coordonnatrice du Centre Rayons de femmes Thérèse-De Blainville qui a effectué une présentation de la mission et des services de l'organisme (rencontre du comité du 15 janvier 2024)
- Raphaëlle Morin, responsable des programmes et des communications de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides qui a effectué une présentation de la mission et des services de l'organisme (rencontre du comité du 19 février 2024)
- Isabelle Lefebvre, directrice générale de Développement social Laurentides (rencontre du comité d'avril 2024)
- Luc Leblanc, formateur d'Espace MUNI, qui a effectué les présentations suivantes au comité :
 - Offrir un meilleur choix de vie pour les personnes âgées
 - Pour une municipalité inclusive
 - Programme de reconnaissance MAE (Municipalité amie des enfants)

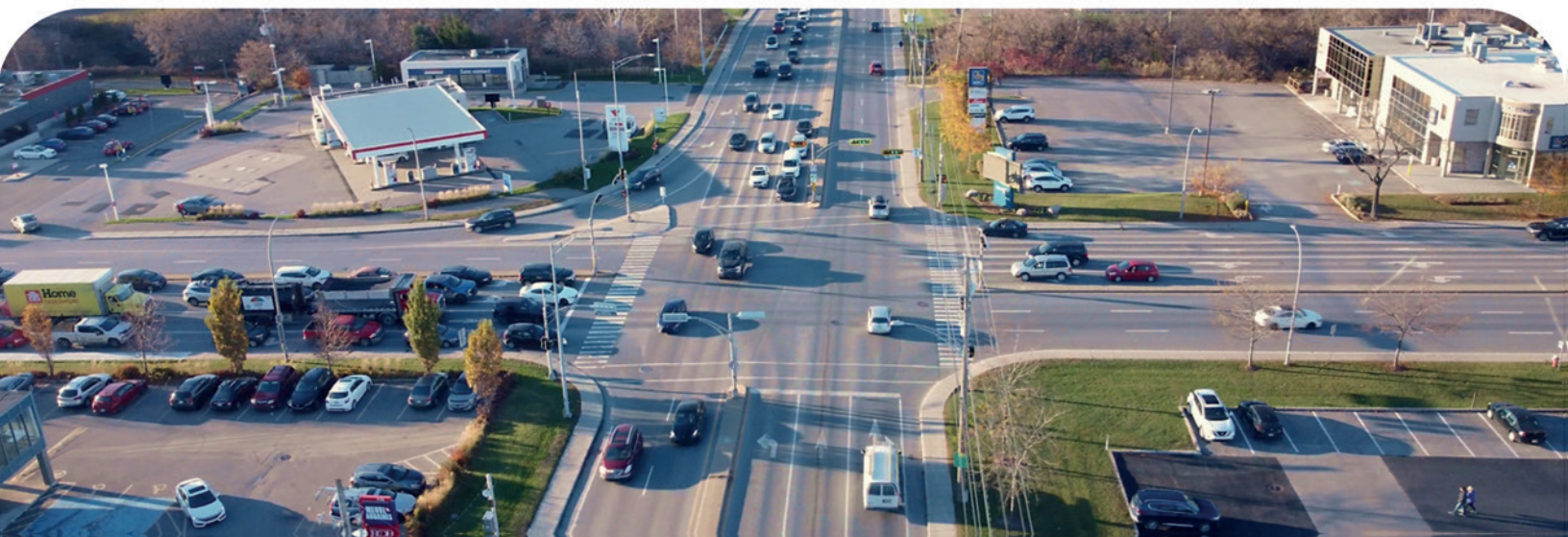
Chargés de projet

Marie-Josée Dubé et Claude Barsalou (Dubé Barsalou communications)



Principales étapes du processus d'élaboration

- Février à mai 2023 - Planification du projet
- Juin à août 2023 - Bilan des politiques de la famille et en faveur des aînés
- Juin à septembre 2023 - Établissement du portrait de la ville, du milieu et de la population
- Septembre à novembre 2023 - Recension des services et des programmes déjà en place
- Septembre 2023 à février 2024 - Consultations auprès de plus de 1000 citoyennes et citoyens
- Mars et avril 2024 - Bilan et rétrospective des travaux
- Mai 2024 - Consultation des organismes
- Mai 2024 à janvier 2025 - Élaboration d'un projet de politique incluant un plan d'action
- Janvier 2025 - Présentation du projet de plan d'action aux organismes
- Février 2025 - Adoption de la politique et du plan d'action par le conseil municipal
- Printemps 2025 - Lancement officiel de la politique et du plan d'action



Portrait de la ville, du milieu et de la population

Ville de Blainville en bref

Au carrefour d'infrastructures routières de premier plan, et faisant le pont entre la grande région de Montréal et celle des Laurentides, la Ville profite de tous les avantages qu'offre une banlieue de métropole, tout en bénéficiant de grands espaces verts.

Blainville fait partie de la Municipalité régionale de comté (MRC) Thérèse-De Blainville, où elle occupe le premier rang pour le nombre d'habitants et le deuxième pour la superficie. Elle est également membre de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), où elle est huitième pour la population, parmi les 82 municipalités membres.

Projections de population

Voici la population totale de la Ville projetée pour les années 2026, 2029 et 2032¹³.

2026	63 474
2029	65 615
2032	67 661

Population par âge et sexe en 2021 (Blainville)

Âge	Masculin	Féminin
0 à 9 ans	3 295	3 170
10 à 19 ans	4 660	4 380
23 à 34 ans	4 595	4 705
35 à 54 ans	8 350	9 025
55 à 64 ans	4 445	4 375
65 à 74 ans	2 470	2 805
75 ans et plus	1 600	1 930
Total	29 425	30 395

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

Le nombre de personnes de sexe féminin (50,8 %) était en 2021 légèrement plus élevé que celui des personnes de sexe masculin, de façon plus marquée chez celles âgées de 65 ans et plus (53,8 %).

Au 1^{er} juillet 2024, sa population était estimée à 61 566 personnes¹⁴.

¹³ Population totale projetée, scénarios de 2024, municipalités du Québec, 2021-2041, 19 décembre 2024, Institut de la statistique du Québec.

¹⁴ Estimations de la population des municipalités, Québec, 1^{er} juillet 2001 à 2024, 16 janvier 2025, Institut de la statistique du Québec.

Personnes âgées de 65 ans et plus

Le pourcentage de la population de la Ville âgée de 65 ans et plus suivant le recensement de la population de 2021, est plus bas à Blainville que celui de la MRC, de la région des Laurentides et du Québec. Cependant, comme ailleurs au Québec, ce pourcentage a augmenté de façon importante par rapport au recensement de 2016, passant de 10,8 % à 14,7 % pendant cette période de cinq ans. 8805 personnes de 65 ans et plus résidaient à Blainville en 2021.

Âge moyen en 2021

À 40,1 ans, l'âge moyen des personnes résidant à Blainville était moins élevé que celui de la MRC (41,3 ans), de la région (43,2 ans) et du Québec (42,8 ans).

Âge médian en 2021

À 42 ans, l'âge médian des personnes résidant à Blainville était moins élevé que celui de la population de la MRC (42,4 ans), de la région (44,8 ans) et du Québec (43,2 ans).

Population issue de l'immigration

La population issue de l'immigration de la MRC est la plus importante parmi les MRC de la région des Laurentides. En nombre, parmi les municipalités de la MRC, les principales communautés immigrantes habitent Blainville (6915 personnes)¹⁵. Fait à noter, 72,6 % des citoyennes et des citoyens de Blainville issues de l'immigration avaient immigré avant 2011¹⁶.

Personnes en situation de handicap

Suivant l'Office des personnes handicapées du Québec, 21 % des Québécoises et Québécois de 15 ans ou plus vivant en ménage privé avaient une incapacité en 2022, ce qui représentait environ 1 422 020 personnes. Le taux d'incapacité était plus élevé chez les femmes que chez les hommes, soit 23,6 % contre 18,2 %. Leur profil sociodémographique et économique était moins favorable que celui des personnes n'ayant pas une incapacité¹⁷.

Langue la plus souvent parlée à la maison en 2021

La langue la plus souvent parlée à la maison en 2021 à Blainville était le français (89,2 %), suivi de l'anglais (5,9 %) et d'une langue non officielle (4,9 %)¹⁸.

Vitalité économique en 2020

L'indice de vitalité économique des territoires est établi par l'Institut de la statistique du Québec à partir de trois indicateurs, soit le taux de travailleurs, le revenu total médian des personnes et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans.

En 2020, suivant cet indice, la ville de Blainville était première parmi les sept municipalités de la MRC, troisième parmi les 76 municipalités de la région des Laurentides et 44e à l'échelle québécoise sur quelque 1160 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés de 40 habitants et plus du Québec¹⁹.

¹⁵ Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Thérèse-De Blainville, CISSS des Laurentides, édition 2023, pages 11 à 13.

¹⁶ Recensement de la population de 2021.

¹⁷ <https://www.ophq.gouv.qc.ca/faq/faq-statistiques.html>.

¹⁸ Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Thérèse-De Blainville, CISSS des Laurentides, édition 2023, page 27.

¹⁹ Bulletin d'analyse Indice de vitalité économique des territoires, Institut de la statistique du Québec, Édition 2023, page 35 (classements des localités selon l'indice de vitalité économique de 2020).

Revenu après impôt moyen en 2020

Suivant le recensement de la population de 2021, le revenu après impôt moyen à Blainville était, à 49 200 \$, plus élevé que dans la MRC, la région et le Québec. Comme c'est le cas pour les autres territoires, il était moins élevé chez les femmes. Le revenu moyen des femmes à Blainville (42 680 \$) correspondait à 76,2 % du revenu moyen des hommes (56 000 \$).

Personnes vivant sous la mesure de faible revenu après impôts en 2020

Dans toutes les tranches d'âge, la fréquence de personnes vivant sous la mesure de faible revenu après impôt est moins élevée à Blainville (5,1 %) que dans la MRC (6,8 %), la région (9,9 %) et le Québec (11,9 %). Comme dans ces autres territoires, la fréquence est beaucoup plus élevée chez les 65 ans et plus de Blainville (10,6 %), soit 7,8 % pour les hommes et 13,3 % pour les femmes.

En nombre absolu, parmi les municipalités de la MRC, c'est à Blainville qu'il y a le plus de personnes vivant sous la mesure de faible revenu après impôt, soit 3030²⁰.

Type de construction résidentielle des 22 425 logements privés occupés en 2021

Suivant le recensement de la population en 2021, 14 405 logements sur 22 425 étaient des maisons individuelles à Blainville, soit 64,2 % des logements.

Nombre de ménages propriétaires ou locataires en 2021

77,7 % des ménages à Blainville étaient propriétaires de leur logement²¹.

Ménages consacrant 30 % ou plus du revenu aux frais du logement

27,2 % des ménages locataires à Blainville consacraient 30 % ou plus du revenu aux frais du logement en 2021²².

Besoins impérieux en matière de logement²³

En 2021, 1,4 % des ménages propriétaires à Blainville avaient des besoins impérieux en matière de logement. Pour les ménages locataires, ce pourcentage montait à 9,5 %.



²⁰ Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Thérèse-De Blainville, CISSS des Laurentides, édition 2023, page 29.

²¹ Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Thérèse-De Blainville, CISSS des Laurentides, édition 2023, page 32.

²² Depuis, comme l'indique le CISSS des Laurentides, « la pénurie de logements et l'augmentation des coûts d'habitation ont fort probablement eu un effet à la hausse sur le nombre de ménages éprouvant des difficultés liées à l'abordabilité de leur logement. De plus, les transferts gouvernementaux liés à la pandémie ont probablement influencé à la baisse la proportion du revenu consacré au logement » Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Thérèse-De Blainville, CISSS des Laurentides, édition 2023, page 32.

²³ « Besoins impérieux en matière de logement indique si un ménage privé vit dans un logement qui ne rencontre pas le seuil d'au moins l'un des indicateurs de qualité, d'abordabilité ou de taille du logement, et s'il devrait consacrer 30 % ou plus de son revenu total avant impôt pour payer le loyer médian d'un autre logement acceptable dans sa collectivité (atteint les trois seuils des indicateurs de logement) ». https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=1230313.

Familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans en 2021

Le pourcentage de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans en 2021 était moins élevé à Blainville (20,1 %) que dans la MRC (22,3 %) et la région (25,1 %). Cependant, en nombre absolu, c'est à Blainville qu'il y en avait le plus, soit 1 520. Indépendamment de l'âge des enfants, le parent était une femme pour près des trois quarts (72,8 %) des familles monoparentales de la MRC²⁴.

Personnes vivant seules dans les ménages privés selon le groupe d'âge en 2021 (15 ans et plus)

Dans tous les groupes d'âge, le pourcentage de personnes vivant seules était moins élevé à Blainville que dans la MRC et dans la région. Cependant, en nombre absolu, dans toutes ces catégories d'âge, Blainville était la deuxième ville de la MRC comptant le plus de personnes seules après Sainte-Thérèse, soit 3 130 (7,8 %), dont 56 % de femmes. Chez les 65 ans et plus, le pourcentage de personnes vivant seules s'établissait à 21,3 %²⁵.

Personnes de 25 à 64 ans n'ayant aucun diplôme, certificat ou grade en 2021

Le pourcentage de personnes de 25 à 64 ans de Blainville n'ayant aucun diplôme, certificat ou grade (7,8 %) était inférieur à celui de la MRC (9,9 %), de la région (13,1 %) et du Québec (11,8 %)²⁶.

Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés en 2021

En 2021, 24,3 % de la population de Blainville de 15 ans ou plus avait un baccalauréat ou un grade supérieur, soit 26 % chez les femmes contre 22,5 % chez les hommes. Au niveau de la MRC, ce pourcentage était de 22,3 %.

Taux de diplomation et de qualification au secondaire après sept ans - Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2020-2021²⁷

Centre de services scolaire	Total	Masculin	Féminin
Centre de services scolaire des Mille-Îles	82,4	77,7	87,3
Région Laurentides	80,4	76,3	84,8
Ensemble du Québec	82,1	77,6	86,8

Le taux de diplomation du Centre de services scolaire des Mille-Îles est supérieur à celui de la région et du Québec.

Indices de défavorisation des écoles publiques pour 2022-2023

Aucune des 11 écoles primaires et des deux écoles secondaires du secteur public de Blainville n'était considérée défavorisée suivant les indices de défavorisation (seuil de faible revenu et indice de milieu socio-économique)²⁸.

²⁴ Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Thérèse-De Blainville, CISSS des Laurentides, édition 2023, pages 35 et 22.

²⁵ Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Thérèse-De Blainville, CISSS des Laurentides, édition 2023, page 34.

²⁶ Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Thérèse-De Blainville, CISSS des Laurentides, édition 2023, page 31.

²⁷ Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, Rapport 2022, gouvernement du Québec, 2022.

²⁸ Indices de défavorisation des écoles publiques, 2022-2023, gouvernement du Québec, 2024.

Suivi de la mise en œuvre

Outre le conseil municipal, il existe des commissions à la Ville, lesquelles travaillent à l'élaboration de chantiers, constituent des comités de travail, suscitent la réflexion et l'analyse, favorisent la participation, la consultation citoyenne et mettent de l'avant les meilleures pratiques.

Commission Culture, loisirs, vie communautaire et associative

La commission Culture, loisirs, vie communautaire et associative (CLVCA) est responsable de la politique municipale de développement social. Un comité de suivi a été constitué pour assurer le suivi de sa mise en œuvre et relèvera de cette commission.

Mandat du comité de suivi

Le comité de suivi a pour mandat principal de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre de la politique.

Collaboration étroite avec le personnel municipal et les partenaires

Le suivi de la mise en œuvre de la politique et de son plan d'action sera fait en collaboration avec le personnel municipal et avec l'appui des partenaires identifiés qui sont issus principalement des milieux communautaires, publics et associatifs.

Rapport annuel de réalisation

Un rapport annuel de réalisation du plan d'action sera présenté au comité pour révision et commentaire avant sa transmission au conseil municipal.



1000, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3S9
450 434-5200
Blainville.ca

